

Avis
en matière de protection et de gestion des eaux

Il est porté à la connaissance du public que la demande ci-après a été présentée en vue d'obtenir une autorisation en matière de gestion des eaux requise par la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

Réf. du dossier : EAU/AUT/24/0273

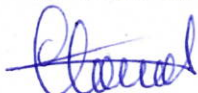
Date de la demande : 13 mars 2024

Requérant : Administration communale de Berdorf
5, rue de Consdorf
L-6551 Berdorf

Objet : Stabilisation de la berge et reconstruction du mur en amont de la Traversée du cours d'eau «Hételeschbaach» à Berdorf

La présente publication a lieu en exécution de l'article 24(1) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Secrétaire communal,



Claude OE



Le Bourgmestre,



Joë NILLES

Certificat de publication

Le bourgmestre soussigné de la Commune de Berdorf certifie par la présente que l'avis ci-dessus a été publié en due forme à partir de ce jour.

Berdorf, le 21 mars 2024.

Le Secrétaire communal,



Claude OE



Le Bourgmestre,



Joë NILLES